



**Association l'Archer Gorzien**

Siège Social : 22 rue de l'Eglise 57680 Gorze  
Registre des Associations n° 30 volume LXXX  
Agrément Jeunesse et Sports n° 57.85.47.  
APE 9312Z - SIRET 802 783 191 00017

**ASSEMBLEE GENERALE**

**Procès-verbal du 15.03.2024**

**40<sup>ème</sup> séance**

Les membres se sont réunis le vendredi 15 mars 2024 à 20h30 dans la salle de la Maison des Associations de Gorze. La séance a débuté à 20h40 sous la présidence d'Yves BRUN.

Membres présents

Yves BRUN, Président  
Patrick MONNIER, Vice-Président  
Véronique MONNIER, Trésorière  
Patrick MASSE, Secrétaire  
Michel SIGNINI, Guy LEFRANCQ,

Invités présents

M. LEVÉE Frédéric, Maire de Gorze,  
M. FRANCOIS Jean, Conseiller Départemental Coteaux de Moselle, 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la politique culturelle sport et jeunesse,

Excusés : BLATECKY Julien, Président de la Ligue Grand Est, Mme PLEIS Marie-Pierre, Présidente du Comité Départemental, M. FRACHE ONF, Aurélia CHAZEAUD, Thomas GUTFRIED, Guylian LEFRANCQ, SIMON Laurine, HOUPIE Aline, licenciés.

## Ordre du jour.

Mot d'accueil du Président

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 24/03/2023

Lecture et approbation du rapport d'activité 2023

Lecture et approbation du bilan financier 2023

Rapport des réviseurs aux comptes 2023

Nomination des nouveaux réviseurs aux comptes 2024

Budget prévisionnel 2024

Projet d'activités 2024

Divers : Ratification des cotisations 2024

Bilan sportif 2023

Clôture de l'Assemblée Générale

### I - Mot d'accueil du Président

Yves BRUN souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et salue M. LEVÉE Maire de Gorze et M. FRANCOIS Jean, Conseiller Départemental Coteaux de Moselle, 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la politique culturelle sport et jeunesse. Il remercie les archers du Club présents. Il remercie vivement la Mairie de Gorze, le Conseil Départemental et nos sponsors IBIS et MENULOR pour leur soutien. Il fait également lecture du message adressé par Marie Pierre PLEIS, Présidente du CD. Le président Yves BRUN rappelle le nombre de licenciés du Club à savoir 25 adultes et 8 jeunes. Il rappelle également les jours et heures pour les séances d'entraînement. De plus il insiste sur le point sécurité concernant les nouveaux archers du Club qui doivent être accompagnés par un membre du bureau lors des entraînements (salle et extérieur) et être au moins à deux sur le terrain d'entraînement extérieur. De plus, l'inscription, en ligne, sur notre site est obligatoire pour tous pour pratiquer sur le terrain.

### II - Approbation du P.V. de l'A.G. du 24/03/2023

Le Procès-verbal a été adressé à tous les archers du club lors de l'envoi de l'invitation pour l'AG de ce jour. Il est soumis au vote pour approbation.

Abstention : 0 - Non : 0

**Délibération : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le procès-verbal du 24/03/2023**

### III - Lecture et approbation du rapport moral et rapport d'activités 2023

Yves BRUN présente le rapport (annexé à la présente) et rappelle que notre Club a organisé, cette année 3 concours :

Le 02/04/2023 : Concours nature (2x21 cibles/2 départs)

Le 11/06/2023 : Concours 3D (1x24 cibles/2 départs)

Le 17/09/2023 : Concours nature (1x21 cibles/2 départs)

Le Président rappelle que lors de nos concours une initiation au tir à l'arc est proposée pour découvrir notre sport.

Yves BRUN remercie M. HENTINGER qui nous permet d'utiliser ses terres pour l'organisation de nos différents concours.

Il réitère ses remerciements pour les archers et bénévoles qui œuvrent avant, pendant et après les concours mais également lors des journées d'entretien.

Le Président rappelle les créneaux horaires de l'école de tir à l'arc (depuis 2009) pour les 8 jeunes actuellement au club (samedi de 9H45 à 11H45). Il remercie Patrick MONNIER et Guy LEFRANCQ qui apportent leur aide lors des séances d'entraînement des jeunes les samedis matins.

Pour mémoire, Yves BRUN rappelle que nous faisons régulièrement des séances d'entretien du terrain, des cibles et pour cela il remercie particulièrement Patrick, Michel et Guy qui s'investissent beaucoup dans ce domaine.

La fédération a mis en place, depuis cette année, un stage para tir à l'arc pour les entraîneurs. Notre président Yves BRUN y a participé et a beaucoup apprécié les mises en situations pour aborder les différents types de handicap.

Le Président rappelle également que notre terrain est mis à disposition de la Ligue et du CD 57 pour leurs journées de stage (Nature, 3D et campagne) selon leur demande.

Entretien des cibles nature ou 3D au fil de l'eau, en dehors des journées programmées.

Cette année nos 8 jeunes ont participé à une première rencontre amicale, à Einville. Très bons résultats pour chacun d'entre eux. Merci aux parents accompagnateurs.

En septembre nous avons organisé une journée « famille » qui s'est clôturée autour d'un couscous préparé par la maman d'un de nos jeunes archers. Encore un grand merci à Nassima.

Cette année l'opération « vente de chocolats » a été renouvelée.

Pas de question de l'assemblée.

Le rapport est soumis au vote pour approbation.

Abstention : 0 - Non : 0

**Délibération : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activités 2023**

#### IV - Lecture et approbation du rapport financier 2023

La trésorière, au nom du Club, remercie vivement le Conseil Départemental par l'intermédiaire de M. FRANCOIS pour leur soutien sans faille puis commente les chiffres du compte de résultat de l'exercice 2023. Le résultat laisse apparaître un excédent de 13 401,67 € (voir rapport financier en annexe)

Pas de question de l'assemblée.

Le rapport est soumis au vote pour approbation.

Abstention : 0 - Non : 0

**Délibération : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2023**

#### V - Rapport du réviseur aux comptes 2023

En qualité de réviseur aux comptes, Guy LEFRANCQ déclare qu'en réunion le 23/02/2024, en présence du Président et de la Trésorière, il a procédé par sondage au contrôle des comptes. Il n'a pas été constaté d'anomalie et a donné quitus pour la gestion à la trésorière. (Voir en annexe rapport des réviseurs aux comptes).

Le rapport est soumis au vote pour approbation.

Abstention : 0 - Non : 0

**Délibération : Vu l'avis des Réviseurs aux comptes, l'assemblée générale approuve à l'unanimité le compte de résultat arrêté au 31.12.2023 et donne quitus à la trésorière.**

#### VI - Nomination des réviseurs aux comptes 2024

Le Président Yves BRUN demande si quelqu'un est volontaire et M. LEFRANCQ Guy, licencié au Club, renouvelle sa candidature.

**L'assemblée générale valide à l'unanimité la nomination de M. LEFRANCQ Guy en qualité de réviseur aux comptes pour l'exercice 2024.**

Rappel des membres bureau :

Président Yves BRUN, Vice-Président Patrick MONNIER, Secrétaire Patrick MASSÉ, Trésorière Véronique MONNIER, Aurélia CHAZEAUD, Michel SIGNINI et Franck BAILLY Assesseurs.

Complément d'information : Responsable de l'accueil des nouveaux archers : MM Signini et Brun - Arbitre : M. Signini - Entraîneur 1 : MM Signini et Brun - Assistant entraîneur : M. Monnier - Responsables parcours : MM Brun - Signini et Massé.

#### VII - Budget prévisionnel 2024

En qualité de trésorière, Véronique MONNIER énonce le budget prévisionnel 2024.

#### VIII - Projet d'activités 2024 (en pièce jointe)

En qualité de Président, Yves Brun développe le projet d'activités pour 2024 (annexé).

14/04/2024 : Concours Nature 1x21 cibles/2 départs

8 et 09/06/2024 : Concours 3D 1x24 cibles/2 départs => **40 ans du Club**

15/09/2024 : Concours Nature 1x21 cibles/2 départs

Il indique la poursuite des entraînements pour les jeunes les samedis matin ainsi que la participation à des concours jeunes et découverte en extérieur et en salle.

Yves BRUN informe que notre club reste disponible pour l'organisation des stages de la Ligue et du CD 57.

Maintien de l'entretien de notre terrain et des cibles.

Achats de nouvelles cibles 3D et inventorier l'état des cibles sur le parcours.

Poursuivre les séances d'entraînement pour les jeunes archers. Les faire participer aux concours ou à des rencontres amicales jeunes ou découvertes (salle / extérieur). Voir pour certains jeunes débiter les concours officiels.

Maintenir le passage des différentes distinctions pour les jeunes archers et adultes qui le souhaitent (plumes, flèches).

Reconduire la journée « famille ».

Participer à la fête patronale de Gorze en aout.

Journée à Bayonville sur Mad.

Passage de la flamme olympique au lac de Madine.

#### IX - DIVERS : Ratification des cotisations 2024

La cotisation adulte restera de 100 € pour une nouvelle inscription et, 60 € pour les jeunes et les poussins. La licence découverte ; à partir de Mars 2024, sera de 60 € ; adulte hors compétition 91 €.

La réduction de 15% à partir de la 3<sup>ème</sup> licence au sein d'une même famille est maintenue.

**L'assemblée générale ratifie cette décision.**

Le président informe l'assemblée que le règlement intérieur du club a été mis à jour.

#### X - Bilan sportif 2023 (en annexe) :

Remise des récompenses à nos 8 jeunes du Club suite au passage de plumes.

#### XI - Allocutions :

Parole est donnée à Monsieur LEVÉE, Maire de Gorze, qui nous remercie de l'avoir invité et souligne l'accroissement du nombre de licenciés au sein de l'Archer Gorzien.

Il félicite le club pour son implication tout au long de l'année et nous assure du soutien de la Mairie dans la mesure du possible.

Nous précise qu'il est fier que notre club continue d'exister malgré la conjoncture.

Par ailleurs, il informe l'assemblée que nous aurons un nouveau local, plus accessible, pour notre matériel.

Il rappelle la dynamique et le bénévolat actif de notre club et reste confiant par rapport à nos projets de manifestations. Il remercie vivement le club, ses archers et ses bénévoles et nous encourage à poursuivre nos diverses actions.

Monsieur FRANCOIS, Conseiller Départemental Coteaux de Moselle, 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la politique culturelle sport et jeunesse nous présente également toutes ses félicitations pour nos résultats sportifs mais aussi dans notre façon de faire vivre notre Club. Il nous félicite pour l'organisation de nos concours.

Il nous incite à poursuivre nos projets et rappelle que le Département peut aussi nous accompagner par le biais d'une subvention exceptionnelle.

Monsieur FRANCOIS nous annonce que notre club prend de plus en plus de place dans la vie sportive de la région.

Monsieur FRANCOIS souhaite terminer en souhaitant une belle continuité au club, à tous ses membres et bénévoles et une belle saison sportive à tous.

Le président Yves Brun remercie tous les participants pour leur attention et la séance est levée à 21h40.

Fait à Gorze, le 22 mars 2024.

Le Président, Yves Brun

Le Secrétaire, Patrick Massé